

## **ANNEXE G**

### **Matrices de conformité et d'évaluation**



La présente annexe contient les matrices de conformité et d'évaluation suivantes:

- a. Tableau 1 – Exigences techniques obligatoires – Matrice de conformité et d'évaluation
- b. Tableau 2 – Exigences techniques cotées – Matrice d'évaluation du plan qualité
- c. Tableau 3 – Exigences techniques cotées – Matrice d'évaluation du plan d'essai
- d. Tableau 4 – Exigences techniques cotées – Matrice de Santé, sécurité et environnement



**Tableau 1 – Exigences techniques obligatoires – Matrice de conformité et d'évaluation**

Exigences techniques obligatoires				Autoévaluation du soumissionnaire		
N°	Sujet	Référence EDT	Critères d'évaluation	Conforme	Non conforme	Renvoi à la preuve de conformité
1	<b>Installation de production et d'essai</b>	Annexe A paragraphes 4.1 et 5.1	Le soumissionnaire doit désigner l'installation de production proposée où seront effectués les essais des panneaux d'interface de véhicules (PIV) MK25 et la production des adaptateurs de montage.			
2	<b>Gestion de la qualité</b>	Annexe A Paragraphe 4.1.2.1.4	Le soumissionnaire doit présenter des éléments (sous forme de copies de certificats datés et signés) prouvant que ses installations et celles de ses sous-traitants, où sera effectué le travail (c.-à-d. toutes les activités de fabrication, d'assemblage, d'essai, de débogage, de réparation et de livraison requises pour respecter les exigences de l'EDT), sont actuellement certifiées ISO 9001.			
3	<b>Installation de production et d'essai</b>	Annexe A paragraphes 4.1 et 5.1	Le soumissionnaire doit fournir des descriptions des projets de fabrication prouvant que l'installation de production et d'essai proposée a déjà produit et mis à l'essai au moins un (1) produit au cours de la dernière année et trois (3) produits dans les cinq (5) dernières années, et où :  a. les produits fabriqués recouraient à une technologie et une complexité équivalentes à celles des PIV MK25;  b. les cadences de livraison de l'assemblage final s'élevaient à au moins 125 unités par mois durant trois (3) mois consécutifs.			
4	<b>Normes relatives à la qualité de l'exécution</b>	Annexe A Paragraphe 4.1.2.1	Le soumissionnaire doit fournir des preuves (sous forme de copies de certificats datés et signés) attestant qu'il dispose actuellement d'un personnel qualifié et d'une expérience probante de fabrication conforme aux normes IPC-A-610 Classe 3 et IPC/WHMA-A-620B Classe 3 dans l'installation de production et d'essai proposée.			

Exigences techniques obligatoires				Autoévaluation du soumissionnaire		
N°	Sujet	Référence EDT	Critères d'évaluation	Conforme	Non conforme	Renvoi à la preuve de conformité
5	Plan qualité	Annexe A Paragraphe 4.1.1	Dans le cadre de sa soumission, le soumissionnaire doit fournir un plan qualité.			
6	Plan d'essai	Annexe A Paragraphe 5.1.1	Dans le cadre de sa soumission, le soumissionnaire doit fournir un plan d'essai.			

**Tableau 2 – Exigences techniques cotées – Matrice d'évaluation du plan qualité**

Exigences techniques cotées						Autoévaluation du soumissionnaire			
N°	Sujet du plan qualité	Détails de l'exigence	Points disponibles			Points demandés			Renvoi à la preuve de conformité
			Qualité	Risque	Total	Qualité	Risque	Total	
1	<b>Qualité Objectifs</b>	<p>Le plan qualité devrait établir ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. le résultat escompté par l'entrepreneur à la suite du travail effectué dans le cadre du contrat;</li> <li>b. les objectifs de qualité fixés par l'entrepreneur pour atteindre ce résultat;</li> <li>c. la manière dont chaque objectif de qualité pourra être atteint.</li> </ul> <p>Les objectifs de qualité doivent être établis, par exemple, en fonction de ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. la compréhension, par l'entrepreneur, des caractéristiques de qualité exigées dans le cadre de ce contrat;</li> <li>b. la compréhension, par l'entrepreneur, des points importants pour la satisfaction du MDN;</li> <li>c. les possibilités d'améliorer le travail prévu au contrat.</li> </ul>	5	5	10				
2	<b>Responsabilités de gestion</b>	<p>Le plan qualité devrait désigner, au sein de l'organisation, des personnes qui assumeront les responsabilités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. s'assurer que les activités à exécuter en vertu du contrat sont planifiées, mises en œuvre et contrôlées et que leur progression est surveillée;</li> <li>b. déterminer la séquence et l'interaction des processus qui s'appliquent au travail effectué dans le cadre du contrat;</li> <li>c. communiquer les exigences à l'ensemble des services, fonctions, sous-traitants et clients touchés et régler les problèmes d'interfaces entre</li> </ul>	5	5	10				

Exigences techniques cotées						Autoévaluation du soumissionnaire			
N°	Sujet du plan qualité	Détails de l'exigence	Points disponibles			Points demandés			Renvoi à la preuve de conformité
			Qualité	Risque	Total	Qualité	Risque	Total	
		<p>ces groupes;</p> <p>d. examiner les résultats des audits effectués;</p> <p>e. contrôler les mesures correctives et préventives;</p> <p>f. examiner et autoriser les modifications ou les dérogations à l'égard du plan qualité et du plan d'essai.</p> <p>La structure hiérarchique dont relèvent les personnes impliquées dans la mise en œuvre du plan qualité doit être présentée sous la forme d'un organigramme.</p>							
3	<b>Contrôle des documents, données et dossiers</b>	<p>Pour les documents, données et dossiers ayant trait au contrat (p. ex. l'information fournie par le gouvernement [IFG], les données livrables, de même que les données et mesures des essais), le plan qualité devrait établir ce qui suit :</p> <p>a. à qui l'IFG sera diffusée;</p> <p>b. la façon dont les données livrables seront déterminées;</p> <p>c. qui examinera et approuvera les données livrables;</p> <p>d. la façon dont les données livrables seront communiquées à l'AC, au RA et au RT;</p> <p>e. la façon d'accéder aux données et aux mesures des essais.</p>	5	5	10				
4	<b>Ressources matérielles</b>	<p>Le plan qualité devrait établir ce qui suit :</p> <p>a. la compréhension, par l'entrepreneur, des exigences du contrat ayant trait, entre autres, à l'état, au remplacement, au délai d'approvisionnement et à l'obsolescence des composants et des matériaux;</p>	5	5	10				



Exigences techniques cotées						Autoévaluation du soumissionnaire			
N°	Sujet du plan qualité	Détails de l'exigence	Points disponibles			Points demandés			Renvoi à la preuve de conformité
			Qualité	Risque	Total	Qualité	Risque	Total	
		<p>b. la compréhension, par l'entrepreneur, des exigences du contrat relatives à la manutention des composants et des matériaux, notamment les exigences précisées au paragraphe 5.2.2.5 de l'Annexe A pour la manutention des composants en fibre optique et des assemblages contenant de tels composants, dans les installations de l'entrepreneur et de ses sous-traitants, à toutes les étapes de la production, soit de la réception du composant jusqu'à la livraison du produit;</p> <p>c. la manière dont l'entrepreneur se conformera à ces exigences.</p>							
5	<b>Ressources humaines</b>	<p>Le plan qualité devrait :</p> <p>a. indiquer les compétences, qualifications et certifications particulières requises (comme celles précisées dans le paragraphe 4.1.2.1 de l'Annexe A) pour les activités définies dans le contrat;</p> <p>b. définir la formation précise ou d'autres mesures requises pour acquérir et conserver ces compétences.</p>	5	5	10				
6	<b>Ressources de l'infrastructure et de l'environnement de travail</b>	<p>A. Le plan qualité devrait déterminer les exigences particulières des travaux prévus au contrat concernant l'espace de travail des installations de production, d'essai et d'expédition/réception; les technologies d'information et de communication; et les services de soutien (tels que ceux précisés dans le paragraphe 4.1.2.4 de l'Annexe A).</p> <p>Lorsque l'environnement de travail a une incidence directe sur la qualité du produit ou du processus, le plan qualité devrait préciser les caractéristiques</p>	5	5	10				

Exigences techniques cotées						Autoévaluation du soumissionnaire			
N°	Sujet du plan qualité	Détails de l'exigence	Points disponibles			Points demandés			Renvoi à la preuve de conformité
			Qualité	Risque	Total	Qualité	Risque	Total	
		<p>environnementales particulières, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. le contenu en particules en suspension dans l'air pour une salle blanche;</li> <li>b. la protection des appareils sensibles aux contraintes électrostatiques;</li> <li>c. la protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement;</li> <li>d. la lumière ambiante et la ventilation.</li> </ul>							
		<p>B. Le plan qualité devrait indiquer en détail comment l'entrepreneur entend respecter les exigences relatives au fonctionnement du réseau précisées dans le paragraphe 5.2.2.14 de l'Annexe A. Il devrait aussi définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. la capacité d'accès à distance par le RT;</li> <li>b. l'équipement;</li> <li>c. les spécifications de l'équipement;</li> <li>d. la configuration;</li> <li>e. le mécanisme de résolution des pannes.</li> </ul>	5	5	10				
		<p>C. Le plan qualité devrait indiquer en détail comment l'entrepreneur entend respecter les exigences relatives au fonctionnement du serveur central précisées dans le paragraphe 5.2.2.14.1 de l'Annexe A. Il devrait aussi définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. les options de sauvegarde et de stockage externes au site;</li> <li>b. les opérations de sauvegarde et de récupération;</li> <li>c. la capacité de stockage de données;</li> <li>d. les possibilités complémentaires de stockage de données.</li> </ul>	5	5	10				

Exigences techniques cotées						Autoévaluation du soumissionnaire			
N°	Sujet du plan qualité	Détails de l'exigence	Points disponibles			Points demandés			Renvoi à la preuve de conformité
			Qualité	Risque	Total	Qualité	Risque	Total	
7	<b>Communication avec les clients</b>	<p>Le plan qualité devrait établir ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. qui est responsable de la communication avec les clients dans les cas particuliers;</li> <li>b. les moyens à utiliser pour communiquer avec les clients;</li> <li>c. les voies de communication et les points de contact de l'entrepreneur pour l'AC, le RA et le RT;</li> <li>d. le processus à suivre en cas de réception d'une plainte d'un client.</li> </ul>	5	5	10				
8	<b>Achats</b>	<p>Le plan qualité devrait définir les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. les caractéristiques importantes des produits achetés qui ont une incidence sur la qualité du produit;</li> <li>b. la façon dont ces caractéristiques seront communiquées aux fournisseurs, de façon à permettre un contrôle adéquat pendant tout le cycle de vie du produit;</li> <li>c. les méthodes à utiliser pour évaluer, sélectionner et contrôler les fournisseurs;</li> <li>d. les installations et les services pour lesquels on fera appel à des tiers.</li> </ul> <p>L'inspection des pièces à l'arrivée et la méthode de vérification employée par l'entrepreneur pour contrôler la conformité des produits achetés aux exigences précisées devrait être traitées dans le plan d'essai (DD SE-002).</p>	5	5	10				
9	<b>Production</b>	Le plan qualité devrait déterminer les intrants, les activités de réalisation et les extrants requis pour obtenir une production en volume relativement élevé /	5	5	10				

Exigences techniques cotées						Autoévaluation du soumissionnaire			
N°	Sujet du plan qualité	Détails de l'exigence	Points disponibles			Points demandés			Renvoi à la preuve de conformité
			Qualité	Risque	Total	Qualité	Risque	Total	
		<p>en petite série. Le plan qualité devrait comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. les étapes du processus;</li> <li>b. les procédures et instructions de travail pertinentes bien documentées pour chaque étape;</li> <li>c. l'équipement et les méthodes à utiliser pour respecter les exigences précisées pour chaque étape (p. ex. le four thermique à poly-étagé, conformément au paragraphe 4.2.2.3 de l'Annexe A) en incluant les détails suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>i. l'emplacement actuel ou futur de l'équipement (entrepreneur ou sous-traitant);</li> <li>ii. les détails de toutes les opérations requises de vérification, de mise en service ou de certification.</li> </ul> </li> <li>d. les conditions contrôlées nécessaires en vue du respect des arrangements prévus;</li> <li>e. les mécanismes servant à déterminer la conformité avec ces conditions, y compris les contrôles statistiques ou tout autre contrôle de processus;</li> <li>f. les critères de qualité de l'exécution;</li> <li>g. les codes et les pratiques de l'industrie.</li> </ul>							
10	<b>Soutien en service</b>	Le plan qualité devrait établir comment l'entrepreneur entend assurer la conformité aux exigences applicables en ce qui a trait, par exemple, au maintien des compétences, des qualifications et des certifications du personnel requises pendant la durée du contrat.	5	5	10				
11	<b>Détermination et</b>	Le plan qualité devrait indiquer en détail comment l'entrepreneur entend respecter les exigences relatives	5	5	10				

Exigences techniques cotées						Autoévaluation du soumissionnaire			
N°	Sujet du plan qualité	Détails de l'exigence	Points disponibles			Points demandés			Renvoi à la preuve de conformité
			Qualité	Risque	Total	Qualité	Risque	Total	
	<b>traçabilité</b>	à la détermination et la traçabilité précisées dans le paragraphe 3.2.4 de l'Annexe A.							
12	<b>Équipement fourni par le gouvernement</b>	Le plan qualité devrait établir ce qui suit : a. comment l'équipement, l'information et les pièces de rechange fournis par le gouvernement seront déterminés et contrôlés; b. les méthodes à utiliser pour vérifier si les ressources fournies par le gouvernement correspondent aux exigences précisées; c. comment s'effectuera le contrôle des ressources fournies par le gouvernement qui ne sont pas conformes (c.-à-d. qui sont indisponibles, non fonctionnelles ou inappropriées); d. comment s'effectuera le contrôle des ressources fournies par le gouvernement qui sont endommagées ou perdues.	5	5	10				
13	<b>Préservation des produits</b>	Le plan qualité devrait établir ce qui suit : a. les exigences quant à la manutention, à l'entreposage, à l'emballage et à la livraison et la façon dont ces exigences seront respectées; b. comment livrer les produits à l'emplacement de livraison désigné, en veillant à ce que les caractéristiques requises ne soient pas altérées.	5	5	10				
14	<b>Contrôle des produits non conformes</b>	Le plan qualité devrait définir ce qui suit : a. la façon dont sont déterminés et contrôlés les produits non conformes, conformément au paragraphe 4.1.3.3 de l'Annexe A, afin de prévenir tout usage abusif, jusqu'à l'élimination adéquate ou l'acceptation par renonciation; b. les limitations particulières, comme le degré ou le	5	5	10				

Exigences techniques cotées						Autoévaluation du soumissionnaire			
N°	Sujet du plan qualité	Détails de l'exigence	Points disponibles			Points demandés			Renvoi à la preuve de conformité
			Qualité	Risque	Total	Qualité	Risque	Total	
		type de remise en état ou de réparation permis, et comment obtenir l'autorisation pour cette remise en état ou cette réparation.							
15	<b>Audits</b>	<p>Le plan qualité devrait préciser les audits à effectuer dans le cadre du contrat, la nature et l'ampleur de ces audits et la façon dont les résultats de ces audits seront utilisés :</p> <p>a. pour suivre la mise en œuvre et l'efficacité du plan qualité et du plan d'essai;</p> <p>b. pour suivre et vérifier la conformité avec les exigences précisées;</p> <p>c. pour surveiller les fournisseurs;</p> <p>d. pour fournir, si nécessaire, une évaluation objective indépendante en vue de répondre aux besoins du MDN ou d'autres parties concernées.</p>	5	5	10				
<b>Total disponible</b>					<b>170</b>	<b>Total demandé</b>			
<b>Minimum requis</b>					<b>125</b>				

**Tableau 3 – Exigences techniques cotées – Matrice d'évaluation du plan d'essai**

Exigences techniques cotées						Autoévaluation du soumissionnaire			
N°	Sujet du plan d'essai	Détails de l'exigence	Points disponibles			Points demandés			Renvoi à la preuve de conformité
			Qualité	Risque	Total	Qualité	Risque	Total	
1	<b>Aperçu</b>	<p>Le plan d'essai devrait fournir une description du flux général du processus d'essai associant tous les essais précisés dans les références suivantes :</p> <p>a. essai avec l'équipement fourni par l'entrepreneur, conformément au paragraphe 5.2.2 de l'Annexe A;</p> <p>b. essai avec l'équipement fourni par le gouvernement, conformément au paragraphe 5.2.3 de l'Annexe A;</p> <p>c. essai TEMPEST sur échantillonnage, conformément au paragraphe 5.2.4 de l'Annexe A;</p> <p>d. Réparation et analyse après échec à l'essai, conformément au paragraphe 5.2.5 de l'Annexe A;</p> <p>e. résolution des problèmes, conformément au paragraphe 5.2.6 de l'Annexe A.</p>	5	5	10				
2	<b>Plan d'inspection des pièces à l'arrivée</b>	<p>Le plan d'essai devrait détailler la manière dont l'entrepreneur respectera les exigences d'inspection des pièces à l'arrivée, conformément au paragraphe 4.2.2.2 de l'Annexe A, et expliquer par quels moyens une preuve objective de la conformité du produit sera obtenue en définissant les éléments suivants, conformément au paragraphe 10.2.2 de la section DD SE-002 :</p> <p>a. exigences relatives au rendement;</p> <p>b. équipement;</p> <p>c. processus;</p>	5	5	10				

Exigences techniques cotées						Autoévaluation du soumissionnaire			
N°	Sujet du plan d'essai	Détails de l'exigence	Points disponibles			Points demandés			Renvoi à la preuve de conformité
			Qualité	Risque	Total	Qualité	Risque	Total	
		d. données; e. mise en service.							
3	<b>Plan d'essai du revêtement</b>	Le plan d'essai devrait détailler la manière dont l'entrepreneur respectera les exigences d'essai du revêtement, conformément au paragraphe 5.2.2.1 de l'Annexe A, et expliquer par quels moyens une preuve objective de la conformité du produit sera obtenue en définissant les éléments suivants, conformément au paragraphe 10.2.2 de la section DD SE-002 : a. exigences relatives au rendement; b. équipement; c. processus; d. données; e. mise en service.	5	5	10				
4	<b>Plan de mise à l'essai de la membrane de revêtement</b>	Le plan d'essai devrait détailler la manière dont l'entrepreneur respectera les exigences d'essai de la membrane de revêtement de clavier, conformément au paragraphe 5.2.2.2 de l'Annexe A, et expliquer par quels moyens une preuve objective de la conformité du produit sera obtenue en définissant les éléments suivants, conformément au paragraphe 10.2.2 de la section DD SE-002 : a. exigences relatives au rendement; b. équipement; c. processus; d. données; e. mise en service.  Le plan d'essai devrait aussi expliquer : a. comment la pression sera appliquée; b. comment la mise à l'essai et la détection des infiltrations seront effectuées;	5	5	10				



Exigences techniques cotées						Autoévaluation du soumissionnaire			
N°	Sujet du plan d'essai	Détails de l'exigence	Points disponibles			Points demandés			Renvoi à la preuve de conformité
			Qualité	Risque	Total	Qualité	Risque	Total	
		c. comment les infiltrations seront corrigées.							
5	<b>Procédure d'inspection de la pâte et de nettoyage des pochoirs</b>	<p>Le plan d'essai devrait indiquer en détail comment l'entrepreneur entend respecter les exigences relatives à l'inspection de la pâte et au nettoyage des pochoirs précisées dans le paragraphe 5.2.2.3.1 de l'Annexe A.</p> <p>Le plan doit aussi expliquer :</p> <p>a. comment la pâte à souder est mesurée et inspectée après l'application sur un circuit imprimé;</p> <p>b. comment sont nettoyés les pochoirs de circuit imprimé utilisés pour l'application de la pâte à souder;</p> <p>c. comment les processus d'application et de nettoyage sont surveillés, et les critères utilisés pour contrôler les processus tout au long de la fabrication des PIV MK25.</p>	5	5	10				
6	<b>Plan d'essai des faisceaux de câbles</b>	<p>Le plan d'essai devrait détailler la manière dont l'entrepreneur respectera les exigences d'essai des faisceaux de câbles, conformément au paragraphe 5.2.2.6 de l'Annexe A, et expliquer par quels moyens une preuve objective de la conformité du produit sera obtenue en définissant les éléments suivants, conformément au paragraphe 10.2.2 de la section DD SE-002 :</p> <p>a. Exigences relatives au rendement</p> <p>b. Équipement</p> <p>c. Processus</p> <p>d. Données</p>	5	5	10				

Exigences techniques cotées						Autoévaluation du soumissionnaire			
N°	Sujet du plan d'essai	Détails de l'exigence	Points disponibles			Points demandés			Renvoi à la preuve de conformité
			Qualité	Risque	Total	Qualité	Risque	Total	
		e. Mise en service							
7	<b>Plan d'essai de la rigidité diélectrique</b>	<p>Le plan d'essai devrait détailler la manière dont l'entrepreneur respectera les exigences d'essai de la rigidité diélectrique, conformément au paragraphe 5.2.2.8 de l'Annexe A, et expliquer par quels moyens une preuve objective de la conformité du produit sera obtenue en définissant les éléments suivants, conformément au paragraphe 10.2.2 de la section DD SE-002 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Exigences relatives au rendement</li> <li>b. Équipement</li> <li>c. Processus</li> <li>d. Données</li> <li>e. Mise en service</li> </ul>	5	5	10				
8	<b>Plan d'essai de l'étanchéité</b>	<p>Le plan d'essai devrait détailler la manière dont l'entrepreneur respectera les exigences d'essai d'étanchéité, conformément au paragraphe 5.2.2.9 de l'Annexe A, et expliquer par quels moyens une preuve objective de la conformité du produit sera obtenue en définissant les éléments suivants, conformément au paragraphe 10.2.2 de la section DD SE-002 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Exigences relatives au rendement</li> <li>b. Équipement</li> <li>c. Processus</li> <li>d. Données</li> <li>e. Mise en service</li> </ul>	5	5	10				
9	<b>Plan d'essai de la continuité électrique</b>	<p>Le plan d'essai devrait détailler la manière dont l'entrepreneur respectera les exigences d'essai de la continuité électrique, conformément au paragraphe 5.2.2.10 de l'Annexe A, et expliquer par quels moyens une preuve objective de la conformité du produit sera obtenue en définissant les éléments</p>	5	5	10				

Exigences techniques cotées						Autoévaluation du soumissionnaire			
N°	Sujet du plan d'essai	Détails de l'exigence	Points disponibles			Points demandés			Renvoi à la preuve de conformité
			Qualité	Risque	Total	Qualité	Risque	Total	
		suivants, conformément au paragraphe 10.2.2 de la section DD SE-002 : a. Exigences relatives au rendement b. Équipement c. Processus d. Données e. Mise en service							
10	<b>Plan d'essai de vibration</b>	A. Le plan d'essai devrait détailler la manière dont l'entrepreneur respectera les exigences de l'essai de vibration, conformément au paragraphe 5.2.2.11 de l'Annexe A, et expliquer par quels moyens une preuve objective de la conformité du produit sera obtenue en définissant les éléments suivants, conformément au paragraphe 10.2.2 de la section DD SE-002 : a. Exigences relatives au rendement b. Équipement c. Processus d. Données e. Mise en service	5	5	10				

Exigences techniques cotées						Autoévaluation du soumissionnaire			
N°	Sujet du plan d'essai	Détails de l'exigence	Points disponibles			Points demandés			Renvoi à la preuve de conformité
			Qualité	Risque	Total	Qualité	Risque	Total	
		<p>B. Le plan d'essai devrait aussi :</p> <p>a. déterminer la marque et le modèle de la plateforme vibrante fournie par l'entrepreneur;</p> <p>b. décrire les procédures à suivre en vue :</p> <p>i. d'établir la capacité de l'essai de vibration;</p> <p>ii. de valider :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le profil de vibration;</li> <li>• la configuration de la plateforme vibrante;</li> </ul> <p>c. décrire comment sera effectué l'essai de vibration;</p> <p>d. décrire l'aménagement et le tracé des câbles entre les équipements à l'essai, les dispositifs et l'ensemble d'essais;</p> <p>e. inclure des illustrations montrant comment l'entrepreneur a pris en compte les problèmes de dégagement des câbles lors de la configuration des essais (connexion des équipements à l'essai aux câbles d'essai) et le démontage (déconnexion des équipements à l'essai des câbles d'essai);</p> <p>f. décrire comment les dispositifs fournis par le gouvernement seront fixés sur l'allonge de tête de la table vibrante de l'entrepreneur;</p> <p>g. décrire comment l'entrepreneur gèrera la résonance dans les équipements à l'essai, l'allonge de tête et les autres équipements associés à l'essai de vibration.</p>	5	5	10				

Exigences techniques cotées						Autoévaluation du soumissionnaire			
N°	Sujet du plan d'essai	Détails de l'exigence	Points disponibles			Points demandés			Renvoi à la preuve de conformité
			Qualité	Risque	Total	Qualité	Risque	Total	
11	<b>Plan d'essai thermique</b>	<p>A. Le plan d'essai devrait détailler la manière dont l'entrepreneur respectera les exigences d'essai thermique, conformément au paragraphe 5.2.2.11.2 de l'Annexe A, et expliquer par quels moyens une preuve objective de la conformité du produit sera obtenue en définissant les éléments suivants, conformément au paragraphe 10.2.2 de la section DD SE-002 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Exigences relatives au rendement</li> <li>b. Équipement</li> <li>c. Processus</li> <li>d. Données</li> <li>e. Mise en service</li> </ul>	5	5	10				

		Exigences techniques cotées				Autoévaluation du soumissionnaire			
N°	Sujet du plan d'essai	Détails de l'exigence	Points disponibles			Points demandés			Renvoi à la preuve de conformité
			Qualité	Risque	Total	Qualité	Risque	Total	
		<p>B. Le plan d'essai devrait aussi :</p> <p>a. déterminer la marque et le modèle de la chambre thermique et du contrôleur thermique fournis par l'entrepreneur;</p> <p>b. décrire les procédures à suivre en vue :</p> <p>i. d'établir la capacité de l'essai thermique;</p> <p>ii. de valider :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le profil thermique;</li> <li>• la configuration de la chambre thermique;</li> </ul> <p>c. décrire comment sera effectué l'essai thermique;</p> <p>d. décrire l'aménagement et le tracé des câbles entre les équipements à l'essai, les dispositifs et l'ensemble d'essais;</p> <p>e. inclure des illustrations montrant comment l'entrepreneur a pris en compte les problèmes de dégagement des câbles pendant la configuration des essais (connexion des équipements à l'essai aux câbles d'essai) et le démontage (déconnexion des équipements à l'essai des câbles d'essai) dans la chambre thermique, ainsi que le trajet des câbles dans le mur de la chambre thermique, avec des chemins de câbles vers l'ensemble d'essais.</p>	5	5	10				

Exigences techniques cotées						Autoévaluation du soumissionnaire			
N°	Sujet du plan d'essai	Détails de l'exigence	Points disponibles			Points demandés			Renvoi à la preuve de conformité
			Qualité	Risque	Total	Qualité	Risque	Total	
12	<b>Plan d'essai supplémentaire</b>	<p>Le plan d'essai devrait indiquer tous les essais supplémentaires proposés par l'entrepreneur en vue d'améliorer la couverture des essais, conformément au paragraphe 5.2.2.12 de l'Annexe A, et expliquer par quels moyens une preuve objective de la conformité du produit sera obtenue en définissant les éléments suivants, conformément au paragraphe 10.2.2 de la section DD SE-002 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Exigences relatives au rendement</li> <li>b. Équipement</li> <li>c. Processus</li> <li>d. Données</li> <li>e. Mise en service</li> </ul>	5	5	10				
13	<b>Plan d'essai de la réparation et l'analyse des défaillances, et de la résolution des problèmes</b>	<p>Le plan d'essai devrait indiquer comment l'entrepreneur se conformera aux exigences d'essai de la réparation et l'analyse des défaillances précisées dans le paragraphe 5.2.5 de l'Annexe A, de même qu'aux exigences de résolution des problèmes précisées dans le paragraphe 5.2.6 de l'Annexe A, pour effectuer les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. essai de débogage et de réparation des défaillances;</li> <li>b. saisie des données d'essai et préparation de rapports;</li> <li>c. résolution des problèmes.</li> </ul>	5	5	10				
<b>Total disponible</b>					<b>150</b>				
<b>Minimum requis</b>					<b>110</b>	<b>Total demandé</b>			

**Tableau 4 – Exigences techniques cotées – Matrice de Santé, sécurité et environnement**

Exigences techniques cotées				Autoévaluation du soumissionnaire		
N°	Sujet SSE	Détails de l'exigence	Points disponibles	Oui	Non	Renvoi à la preuve de conformité
1	<b>Historique de conformité réglementaire – Environnement</b>	Le soumissionnaire a-t-il été accusé ou déclaré coupable d'une offense en vertu des lois environnementales d'un territoire quelconque durant les trois dernières années (calculé à partir de la date de présentation de la soumission)?  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui ou aucune réponse fournie – 0 point</li> <li>• Non – 20 points</li> </ul>	20			
2	<b>Historique de conformité réglementaire – Santé et sécurité au travail</b>	Le soumissionnaire a-t-il été accusé ou déclaré coupable d'une offense en vertu des lois sur la santé et sécurité au travail d'un territoire quelconque durant les trois dernières années (calculé à partir de la date de présentation de la soumission)?  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui ou aucune réponse fournie – 0 point</li> <li>• Non – 20 points</li> </ul>	20			
3	<b>Système de gestion de l'environnement (SGE)</b>	Le système de gestion de l'environnement du soumissionnaire a-t-il reçu la certification ISO 14001 au cours des trois années précédant la date de présentation de la soumission?  Si oui, un exemplaire du certificat ISO 14001 obtenu au cours des trois dernières années auprès d'un organisme accrédité doit être joint au présent questionnaire pour l'obtention du nombre maximal de points, soit 30 points.	30			



Exigences techniques cotées				Autoévaluation du soumissionnaire		
N°	Sujet SSE	Détails de l'exigence	Points disponibles	Oui	Non	Renvoi à la preuve de conformité
		<p>Si non, le soumissionnaire devrait répondre aux questions ci-dessous (maximum de 20 points) :</p> <p>a. Votre organisation dispose-t-elle d'une politique environnementale?</p> <p>Si oui, un exemplaire de la politique doit être joint au présent questionnaire. La politique remise sera évaluée en fonction des exigences ci-après :</p> <p>La politique doit :</p> <p>(1) être signée par la haute direction – 0,5 point;</p> <p>(2) inclure un énoncé d'engagement :</p>	0,5			
		(a) à se conformer aux lois et règlements applicables – 0,5 point;	0,5			
		(b) à améliorer continuellement le rendement environnemental – 0,5 point;	0,5			
		<p>(c) à prévenir la pollution – 0,5 point.</p> <p>Si aucune politique environnementale ou aucune réponse n'est fournie – 0 point.</p> <p>Le nombre total de points pour la question 3.a est de 2.</p>	0,5			

Exigences techniques cotées				Autoévaluation du soumissionnaire		
N°	Sujet SSE	Détails de l'exigence	Points disponibles	Oui	Non	Renvoi à la preuve de conformité
		b. Fournir une copie de la liste indiquant les aspects environnementaux importants des activités, des produits et des services de votre organisation. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste fournie – 3 points</li> <li>• Aucune liste fournie – 0 point</li> </ul>	3			
		c. Fournir une copie de la liste des exigences juridiques s'appliquant aux aspects environnementaux importants indiqués à la question 3.b. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste fournie – 3 points</li> <li>• Aucune liste fournie – 0 point</li> </ul>	3			
		d. Fournir un exemplaire d'un rapport (préparé au cours des trois (3) dernières années à partir de la date de présentation de la soumission) évaluant la conformité des activités, des produits et des services de votre organisation avec les lois et règlements environnementaux applicables. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport fourni – 3 points</li> <li>• Aucun rapport fourni – 0 point</li> </ul>	3			
		e. Fournir une copie de la liste des cibles et des objectifs environnementaux qui correspondent à la politique environnementale de votre organisation. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste fournie – 3 points</li> <li>• Aucune liste fournie – 0 point</li> </ul>	3			

Exigences techniques cotées				Autoévaluation du soumissionnaire		
N°	Sujet SSE	Détails de l'exigence	Points disponibles	Oui	Non	Renvoi à la preuve de conformité
		f. Votre organisation a-t-elle établi, mis en place et tenu à jour un programme environnemental qui décrit la marche à suivre pour atteindre ces objectifs et ces cibles? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui – 1 point</li> <li>• Non/aucune réponse fournie – 0 point</li> </ul>	1			
		g. L'équipe de direction de votre organisation a-t-elle garanti la disponibilité des ressources de formation requises pour assurer l'efficacité d'un programme de gestion environnementale? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui – 1 point</li> <li>• Non/aucune réponse fournie – 0 point</li> </ul>	1			
		h. Fournir un exemplaire de votre plan de préparation et d'intervention d'urgence. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan fourni – 3 points</li> <li>• Aucun plan fourni – 0 point</li> </ul>	3			
		i. Votre organisation a-t-elle élaboré des mesures de prévention et de protection, comme le recours à des contrôles techniques, afin d'atténuer les risques pour l'environnement? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui – 1 point</li> <li>• Non/aucune réponse fournie – 0 point</li> </ul>	1			

Exigences techniques cotées				Autoévaluation du soumissionnaire		
N°	Sujet SSE	Détails de l'exigence	Points disponibles	Oui	Non	Renvoi à la preuve de conformité
4	<b>Système de gestion en santé et sécurité au travail (SGSST)</b>	L'organisation du soumissionnaire a-t-elle mis en place un SGSST certifié OHSAS 18001 ou CSA Z1000-06? Si oui, un exemplaire du certificat OSHAS 18001 ou CSA Z1000-06 obtenu au cours des trois dernières années auprès d'un organisme accrédité doit être jointe au présent questionnaire.	30			
		Si non, le soumissionnaire doit répondre aux questions ci-dessous (maximum de 20 points) : a. Votre organisation dispose-t-elle d'une politique en matière de santé et sécurité au travail? Si oui, un exemplaire de la politique officielle de santé et sécurité au travail doit être remis avec le présent questionnaire. La politique remise sera évaluée en fonction des exigences ci-après. La politique doit : (1) être signée par la haute direction – 1 point;	1			
		(2) inclure un énoncé d'engagement : (a) en ce qui a trait à la conformité aux lois et règlements applicables – 1 point;	1			
		(b) en ce qui a trait à la prévention des blessures et des maladies – 1 point;	1			

Exigences techniques cotées				Autoévaluation du soumissionnaire		
N°	Sujet SSE	Détails de l'exigence	Points disponibles	Oui	Non	Renvoi à la preuve de conformité
		<p>(c) en ce qui a trait à l'amélioration continue de la gestion en matière de SST – 1 point.</p> <p>Si non/aucune réponse – 0 point.</p> <p>Le nombre total de points pour la question 4.a est de 4.</p>	1			
		<p>b. Votre organisation a-t-elle établi des mesures de prévention et de protection, par exemple l'utilisation d'équipement de protection individuelle, pour atténuer les risques pour la SST?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui – 2 points</li> <li>• Non/aucune réponse – 0 point</li> </ul>	2			
		<p>c. Votre organisation a-t-elle mis en place un système d'inventaire pour les matières dangereuses?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui – 2 points</li> <li>• Non/aucune réponse – 0 point</li> </ul>	2			

Exigences techniques cotées				Autoévaluation du soumissionnaire		
N°	Sujet SSE	Détails de l'exigence	Points disponibles	Oui	Non	Renvoi à la preuve de conformité
		<p>d. Votre organisation a-t-elle mis en place un programme pour la gestion de la réception, de l'entreposage, de l'utilisation et de l'élimination des matières dangereuses?</p> <p>Si oui, un exemplaire du programme de gestion des matières dangereuses doit être joint au présent questionnaire, et le programme de gestion des matières dangereuses sera évalué en fonction des critères ci-dessous.</p> <p>Le programme de gestion des matières dangereuses doit contenir de l'information sur les éléments suivants :</p> <p>(1) Réception – 2 points</p>	2			
		(2) Entreposage – 2 points	2			
		(3) Utilisation – 2 points	2			
		<p>(4) Élimination – 2 points</p> <p>Si non/aucune réponse/aucun plan – 0 point</p> <p>Le nombre total de points pour la question 4.d est de 8.</p>	2			

Exigences techniques cotées				Autoévaluation du soumissionnaire		
N°	Sujet SSE	Détails de l'exigence	Points disponibles	Oui	Non	Renvoi à la preuve de conformité
		e. Le personnel du soumissionnaire a-t-il reçu une formation sur la détermination, la classification et les exigences réglementaires concernant l'utilisation sécuritaire des matières dangereuses et des produits contrôlés, y compris l'étiquetage et les fiches signalétiques? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui, et une copie des ressources de formation est fournie – 4 points</li> <li>• Oui, mais aucune copie des ressources de formation n'est fournie – 2 points</li> <li>• Non – 0 point</li> </ul>	4			
<b>Total disponible</b>			<b>100</b>			
<b>Minimum requis</b>			<b>60</b>			